

Aide dissertation sur la théorie du fait du prince...

Par **Azure84**, le **20/02/2016** à **15:06**

Bonjour.

En TD administratif on nous a donné "comparez imprévision, fait du prince et aléa administratif dans l'exécution du contrat".

Plutôt inspiré par le sujet, j'ai réussi à faire une introduction et à produire un plan à peu près potable mais j'ai un gros doute sur le II/ B)

En plan j'ai choisi de faire :

I/ Des théories différentes mais touchant toutes aux clauses contractuelles

A) Une modification du contrat par l'administration en tant que partie cocontractante

Là je parle essentiellement du fait du prince et en quoi on peut potentiellement le rapprocher de la modification unilatérale du contrat.

B) Une modification du contrat par des forces extérieures aux parties

Là je parle de l'imprévision et de l'aléa administratif tout en les comparant entre elles et à mon grand A.

II/ Les effets de ces différentes théories sur le cocontractant de l'administration

A) Des effets très semblables mais avec certaines différences pour le cocontractant

Là je parle de son droit d'indemnisation et en quoi il varie selon les différentes théories.

Et là vient mon problème, je ne trouve pas de grand B potable. En fait je pensais parler de l'évolution jurisprudentielle de ces différentes théories et de l'extension des recours fait au tiers mais j'ai peur de tomber dans le hors sujet [smile17]

Donc j'aimerais bien avoir vos avis et pourquoi pas des pistes de réflexion.

Bien sûr je ne vous demande pas de faire mon devoir, mais juste de m'apporter un regard extérieur et de me dire si je fais totalement fausse route avec mon II/B) ou pas.

Merci d'avance à ceux qui me répondront.